

Compte
Administratif
— —
Rapport
synthétique

2023

I. Résultats de l'exercice

- Le résultat d'exécution de l'exercice 2023 présente un excédent de 153 298€ composé d'un excédent d'investissement de 14 149€ et d'un excédent en fonctionnement de 139 149€.
- Le résultat de clôture reprend le résultat de l'exécution et y additionne les résultats de l'exercice 2022 qui étaient excédentaires à hauteur de 575 522€. L'exercice 2023 est alors clôturé avec un résultat positif de 728 821€.
- Le résultat global (ou final) ajoute au résultat de clôture les restes à réaliser (opérations commencées au 31 décembre mais non terminées) en section d'investissement. Les restes à réaliser constatés fin 2023 sont négatifs à hauteur de - 1 131€. Le résultat final est alors excédentaire de 727 690€.

<i>RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE 2023</i>			
	<i>Investissement</i>	<i>Fonctionnement</i>	<i>Solde</i>
<i>Solde d'exécution</i>	14 148,96€	139 149,61€	153 298,57€
<i>Résultats reporté</i>	358 011,25€	217 511,11€	575 522,36€
<i>Résultat de clôture</i>	372 160,21€	356 660,72€	728 820,93€
<i>Restes à réaliser</i>	-1 131,01€		
<i>Dépenses</i>	1 131,01€		
<i>Recettes</i>	0,00€		
<i>Résultat global</i>	371 029,20€	356 660,72€	727 689,92€

II. Analyse et détails du Compte Administratif 2023

A. Section de Fonctionnement

La section de fonctionnement est clôturée avec un résultat excédentaire de 139 149€.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Chap 042 – Opérations d'ordre de transfert entre section Ce chapitre enregistre les dotations aux amortissements	16 411,25 €
Chap 011 – Charges à caractère général Ce chapitre comprend l'ensemble des charges pour le fonctionnement des opérations du Sympac	129 547,72 €
Chap 012 – Charges de personnel	227 466,46 €
Chap 65 – Autres charges de gestion courante Ce chapitre reprend les indemnités des élus et les subventions versées et reversées (FISAC ACTEE 2)	86 62,47 €
Total dépenses	460 077,90 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Chap 042 – Opérations d'ordre de transfert entre section Ce chapitre enregistre les dotations aux amortissements	6 903,00 €
Chap 74 – Dotations, subventions et participations Ce chapitre enregistre les participations des EPCI et des subventions Leader, les contributions des bénéficiaires dans le cadre du dispositif ACTEE 2 et les financements FISAC reversés	540 943,79 €
Chap 75 – Autres produits de gestion courante Ce chapitre reprend les arrondis de prélèvement à la source ainsi que le recouvrement d'un trop versé à l'URSSAF	51 380,72 €
Total recettes	599 227,51 €

B. Section d'Investissement

La section d'investissement est clôturée avec un résultat excédentaire de 14 149€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Chap 040 – Opérations d'ordre de transfert entre section Ce chapitre enregistre les dotations aux amortissements	6 903,00€
Chap 204 – Subventions d'équipement versées Ce chapitre enregistre le reversement des subventions FISAC	83 580,64 €
Chap 21 – Immobilisations corporelles Ce chapitre enregistre de mobilier de bureau et de matériel informatique	7 037,41€
Total dépenses	97 521,05€

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Chap 040 – Opérations d'ordre de transfert entre section Ce chapitre enregistre les dotations aux amortissements	16 411,25 €
Chap 10 – Dotations, fonds divers et réserves Ce chapitre enregistre le recouvrement du FCTVA (exceptionnellement FCTVA 2020 + 2021)	6 415,45 €
Chap 13 – Subventions d'investissement reçues Ce chapitre enregistre subventions reçues du FISAC	88 843,31€
Total recettes	111 670,01 €

III. Affectation des résultats 2023 au budget 2024

Le Budget Primitif 2024 a été voté le 20 mars 2024 avec reprise anticipée des résultats 2023.

Ainsi, l'excédent d'investissement 2023 (372 160,21€) et l'excédent de fonctionnement (356 660,72€) ont été repris en intégralité au budget 2024.